

Vos références utiles

Titulaire du contrat :
PAUMIER LOÏC
Co-Titulaire(s) :
MONCHÂTRE VALÉRIANE
Courriel :
loic.paumier@gmail.com
Référence client :
CNT-19-29768

Référence point de livraison (PDL) :
22121707527332

Lieu de consommation :
6 rue DU DOCTEUR ROGER GALBRUN 77170
BRIE-COMTE-ROBERT

Puissance(s) souscrite(s) :
6 kVA

Structure tarifaire :
C5 Base - BTINF SDT

PAUMIER LOÏC
6 RUE DU DR ROGER GALBRUN
77170 BRIE-COMTE-ROBERT

Pour répondre à vos questions

ENERCOOP
TSA 60039
75927 PARIS CEDEX 19
01 75 44 41 56 (prix appel local)
Du lundi au vendredi de 9h à 18h
(hors jours fériés)
service-client.part@enercoop.org
www.enercoop.fr

Une panne du réseau électrique?

Enedis (anciennement ERDF)
09 726 750 77
Appel non surtaxé

Pour tout savoir sur vos démarches, vos droits, les économies d'énergies possibles, contactez le service d'information des pouvoirs publics :

Énergie-info
0 800 112 212 (appel gratuit depuis une ligne fixe)
www.energie-info.fr

Synthèse de votre facture (détaillée au verso)

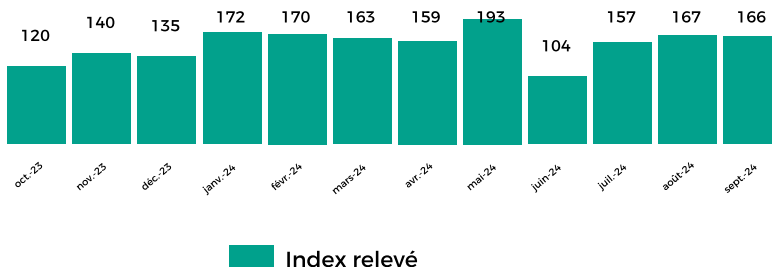
Mois de livraison concerné: Septembre 2024	
Consommation	54,7 €
Abonnement	26,89 €
Prestations / Services	0 €
Total H.T.T. (Hors Taxes, contributions et TVA)	81,59 €
Total Taxes et contributions	10,26 €
Total Hors TVA	91,85 €
Total TVA	14 €
Dont TVA à 5,5 % sur 30,16 €	1,66 €
Dont TVA à 20 % sur 61,69 €	12,34 €
Total TTC	105,85 €
Reste à payer des factures précédentes	0 €

Montant prélevé à
compter du :
07/10/2024

105,85€

Date limite de paiement :
07/10/2024

Historique de votre consommation (en kWh)



Vos prochaines étapes

Votre prochaine facture vous sera adressée le : **18/11/2024**

Conseils malins pour maîtriser votre énergie

Vous retrouvez les **solutions** proposées par **Enercoop** pour vous aider à **réduire votre consommation** d'électricité sur : enercoop.fr, rubrique : [la maîtrise de l'énergie](#)



Talon de règlement

Conformément à votre demande, le montant de votre facture sera prélevé sur le compte suivant :

Montant : 105,85 €
Date : 07/10/2024
BIC : CCBPFRPPMTG
IBAN : FR761020700105221XXXXXXXXXX
Titulaire : Paumier Loïc
Référence Unique du Mandat : CNT-19-29768/20190109

Référence de facture : NATL FAC24-03485301
Référence Client : CNT-19-29768



Détail de votre facture

Offre : Enercoop 2024 Type de contrat : Enercoop 2024 - C5 - BTINFCU4 SDT (Part.) Référence de compteur : 02216173831451

Consommation	Début index	Fin index	Mode	Quantité consommée	Prix unitaire	Total HT	TVA	Total TVA incluse
Période du 19/07/2024 au 18/08/2024	18/07/2024	18/08/2024						
- Consommation	4752	4919	Réel	167 kWh	0,16428 €/kWh	27,44 €	20 %	32,93 €
Période du 19/08/2024 au 18/09/2024	18/08/2024	18/09/2024						
- Consommation	4919	5085	Réel	166 kWh	0,16428 €/kWh	27,26 €	20 %	32,71 €
TOTAL Consommation						54,70 €		65,64 €
Abonnement d'électricité	Début période	Fin période		Quantité	Prix unitaire	Total HT	TVA	Total TVA incluse
Abonnement	18/09/2024	17/11/2024		60 Jours	0,44817 €/jour	26,89 €	5,5 %	28,37 €
TOTAL Abonnement						26,89 €		28,37 €
Taxes et contributions				Quantité	Taux ou prix unitaire	Total HT	TVA	Total TVA incluse
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)				14,9 €	21,93 %	3,27 €	5,5 %	3,45 €
Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité (TICFE)				333 kWh	0,021 €/kWh	6,99 €	20 %	8,39 €
TOTAL Taxes et contributions						10,26 €		11,84 €
TOTAL TTC								105,85 €

Abonnement, services, consommation
81,59 €

+

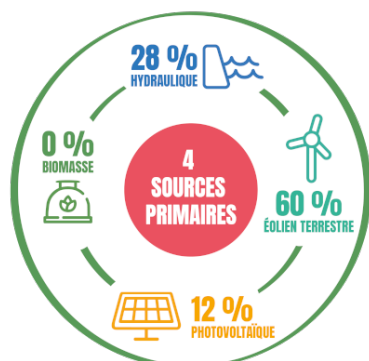
Taxes, contributions, TVA
24,26 €

-

Acomptes déjà versés
0 €

➔ 100 % renouvelable

Enercoop vous garantit une production d'électricité issue d'énergies 100 % renouvelables en contrats directs avec les producteurs



➔ 100 % coopératif

Enercoop est une coopérative (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). Deux tiers de ses clients en sont sociétaires



➔ 100 % local

Le réseau Enercoop est composé de 11 coopératives qui couvrent l'ensemble du territoire *, au plus près des projets durables et citoyens de vos régions



*Hors entreprises locales de distribution

En 2023, les garanties d'origine utilisées pour certifier l'électricité 100% renouvelable fournie par ENERCOOP à l'ensemble de ses clients se répartissent comme suit : 28% hydraulique - 60% éolien terrestre - 12% solaire photovoltaïque. 14% de ces garanties d'origine ont été acquises aux enchères (art. L. 314-14-1 du code de l'énergie). L'estimation des émissions de gaz à effet de serre résultat de la production d'électricité à partir de la totalité des sources d'énergie fournies par Enercoop en 2023 est de 15,5 gCO2eq/kWh(1) et pour la distribution de 4,7g CO2eq/kWh. (1) Informations obtenues à partir des données produites par l'ADEME (bilans-ges.ademe.fr)

➔ Informations diverses

- Il est possible d'agir pour réduire votre consommation électrique. Consultez le site : www.ademe.fr
- Plus d'informations sur les effets positifs des énergies renouvelables sur l'environnement : www.enercoop.fr
- Les tarifs d'Enercoop sont non-réglés. Retrouvez toutes les informations sur nos tarifs sur www.enercoop.fr.
- Les prix TTC comprennent les taxes locales dépendant des départements et des municipalités, la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement), la TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité) et la TVA.
- Tout retard de paiement entraîne l'application de frais de pénalité prévus aux conditions générales de vente (Particuliers : une pénalité de 1,5 fois le taux d'intérêt légal, sans que cette pénalité ne puisse être inférieure à 7,50€ TTC). Aucun escompte pour paiement anticipé.
- Remboursement en votre faveur en cas de trop-perçu d'Enercoop : conformément à l'arrêté du 18/04/2012 relatif aux factures d'électricité, les remboursements <25€ pour les particuliers sont reportés sur la facture suivante (y compris sur la facture de régularisation de mensualisation), sauf demande expresse de remboursement. Les remboursements au-delà de ce montant sont effectués dans un délai de quinze jours à compter de l'émission de la facture ou de la demande du client.
- En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'Enercoop n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie : en vous connectant au site <https://www.energie-mediateur.fr>, par courrier à l'adresse : Médiateur national de l'énergie, Libre réponse n°59252, 75443 Paris Cedex 09 ou par mail à l'adresse suivante : infoconso@energie-mediateur.fr